



# Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **Temps de travail :**

**Le double discours de la Ville, qui dénonce une loi de régression sociale...  
et entend faire encore bien pire que ce qu'impose la loi !**

**Plus que jamais indispensable de se mobiliser massivement la semaine du 17 au 21 mai !**

Après un cycle de huit réunions organisées depuis le 12 février, sans réponses précises de la DRH, « pas mandatée » selon son expression, les organisations syndicales ont rencontré vendredi 30 avril, l'élu en charge des personnels, Antoine Guillou.

À cette occasion, nous avons eu la confirmation de l'absence totale de volonté politique de la Ville de contrer cette loi de régression sociale. Pire, sous couvert de respect de la loi, la municipalité entend aller beaucoup plus loin dans la destruction de nos acquis.

**Au-delà de l'obligation légale de passage à 1 607 heures annuelles de travail, qui a pour conséquence la perte de 8 jours de congés, la Ville est à l'initiative de toute une série d'attaques visant à flexibiliser et faire travailler plus les agent.es :**

- **Suppression du temps de trajet pour se rendre au restaurant administratif.** Ce n'est pas dans la loi...et cela pourrait faire perdre l'équivalent de 14 jours de travail à certains collègues !
- **Suppression des 8 jours de récupération** permettant de compenser les heures supplémentaires effectuées à certaines périodes de l'année par des collègues à l'horaire variable. Point aucunement lié à la loi de destruction de la Fonction publique là non plus !
- **Recours élargi au badgeage unique** (comptabilisation du temps en jours et plus en heures)...ou comment invisibiliser et ne pas rémunérer une partie du travail des collègues. L'élu parle de volontariat...on sait comment ça se passe dans beaucoup de services où le volontariat est très fortement « suggéré » par l'encadrement !

D'autres points sensibles n'ont pas pu être abordés lors de cette réunion :

- **Le temps d'habillage/déshabillage :** possible remise en cause du temps accordé sur certains secteurs et incertitude sur l'intégration de ce temps dans le décompte du temps de travail.
- **L'acquisition des JRTT :** La municipalité souhaite appliquer partout le principe d'acquisition sur les JRTT dites flottantes ou pré positionnées et les semaines de 4 jours. Concrètement un agent absent ou malade devrait soit "rendre" du temps soit voir son quota de JRTT diminuer !
- **La gestion des dimanches, fériés et RC...**avec là aussi l'intention de l'exécutif de remettre en cause voire de supprimer des acquis gagnés précédemment par la lutte des agent.es et de leurs organisations syndicales.

Les seules réponses claires obtenues lors de cette réunion sont :

- La possibilité de reporter les JRTT non consommées jusqu'au 31 mars de l'année suivante...soit le maintien du dispositif actuel !
- La valorisation de 48 minutes des journées de formation pour les collègues à l'horaire variable...soit le maintien du dispositif actuel !

Sur ces deux points, la Ville entendait dégrader encore un peu plus les conditions de travail des collègues (instauration d'un cadre plus rigide, augmentation déguisée du temps de travail) et nous présente aujourd'hui ces mesures de maintien de l'existant comme des avancées ! De qui se moque-t-on ?

**Pourtant des solutions légales existent pour permettre aux agents de conserver leur temps de travail actuel...et même de le réduire !**

La loi laisse en effet la possibilité à notre employeur de réduire la durée annuelle de travail de ses agents via les sujétions (réduction de temps de travail liées à la pénibilité), dispositif dont bénéficient actuellement plus de 30 000 agent.es.

Notre syndicat a formulé 4 propositions permettant non seulement le maintien du temps de travail actuel, mais même une réduction de celui-ci pour l'ensemble des agent.es :

- **Créer de nouvelles sujétions concernant l'ensemble des agent.es** de la collectivité soumis.es à des formes de pénibilité incontestables : temps de transport, bruit, pollution, voir [ICI](#)
- **Créer de nouvelles sujétions spécifiques**, pleinement justifiées pour des milliers de collègues : travail sur écran, risques psycho-sociaux, contraintes physiques et posturales, etc...
- **Cumuler les sujétions pour les collègues dont les missions agrègent plusieurs critères de pénibilité**
- **Augmenter le niveau des sujétions déjà identifiées par la Ville**

Via ces 4 leviers, la Ville pourrait parvenir à un progrès social : la réduction du temps de travail.

**Quel cynisme** de louer depuis plus d'un an d'une terrible crise sanitaire l'investissement des agents, leur implication, leur sens exceptionnel du service public »...et bla-bla-bla quand dans le même temps cette municipalité déconstruit tout ce qui a été durement acquis de longue lutte par les agent.es.

**Loin des beaux discours de (peut-être) future candidate à la présidentielle, Madame la Maire qui appelle à la télé les salariés à se syndiquer, semble comme pas mal de directeurs, plus sensible à l'aubaine des économies de postes réalisable en augmentant le temps de travail qu'à la dégradation de nos conditions de vie.**

La réalité, c'est donc que la Ville ne cèdera rien sans une mobilisation massive des personnels.

Commencez à en parler entre vous dans vos services, dans les écoles, les crèches, les gymnases, les jardins, les bibliothèques, les mairies, à la voirie...partout :

**En grève, au moins 1h chaque jour du 17 au 21 mai, en manifestation le 20 mai à l'appel de l'intersyndicale CGT/UNSA/UCP/SUPAP-FSU/FO/CFTC...et plus s'il le faut !**